

Note de service

DESTINATAIRES : Membre du personnel de soins, gestionnaires et médecins du secteur Antoine-Labelle

EXPÉDITEUR : Mylène Ouellette, chef de service biologie médical

DATE : 7 décembre 2020

OBJET : **CHANGEMENT DE PROCÉDURE - DÉPISTAGE MASSIF CHSLD RI-RPA, SECTEUR ANTOINE-LABELLE**

Nous vous informons que les prélèvements pour les dépistages massifs dans les CHSLD, RI et RPA du territoire d'Antoine Labelle n'auront plus à transiger par les laboratoires de Mont-Laurier ou Rivière-Rouge avant d'être envoyés au laboratoire de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

Cette nouvelle procédure simplifiée, qui permettra un gain de temps, touche uniquement les dépistages massifs chez les résidents et les employés des CHSLD, ressources intermédiaires (RI) et résidences pour personnes âgées (RPA). **Tous les autres prélèvements doivent continuer de passer par le laboratoire de Mont-Laurier ou Rivière-Rouge et être saisis dans Cortex.**

Les spécimens des dépistages massifs CHSLD RI et RPA ne seront plus intégrés au système informatique Cortex. Les résultats seront transmis par fax au médecin prescripteur, équipe SAD ou au bureau de santé et seront disponibles dans le Dossier santé Québec (DSQ) et Softlab (système informatique de Saint-Jérôme).